

L'APOSTOLAT DANS LES MIGRATIONS

par le Rév. P. Francesco Milini, p.s.s.c. (Italie).

L'un des premiers documents contenant les principes de base concernant les migrations modernes et les directives sur l'assistance religieuse et sociale aux émigrants est, sans doute, «L'Emigrazione Italiana in America» écrit en 1887, par le Serviteur de Dieu, Mons. Giovanni Battista Scalabrini, évêque de Plaisance appelé « le Père des émigrés » par Pie XII qui appela de même Sainte Françoise Xavier Cabrini, « Mère et protectrice des émigrés ».

Mgr Scalabrini partait d'une donnée de fait irréfutable : le transfert des populations d'une partie à l'autre de la terre, qu'aucune force naturelle, ni aucune loi humaine ne peuvent empêcher; dès cette date, se posait à lui le problème que nous essayerons d'étudier en développant le thème qui nous est proposé.

Après avoir considéré les aspects humains, sociologiques, politiques et économiques des migrations, commencées dans la première moitié du siècle dernier, Mgr Scalabrini tourna ses regards vers ces mouvements impressionnant, comme vers un où il écrivait, avaient pris un développement impressionnant, pour maintenir champ d'apostolat à cultiver, à travers l'assistance religieuse, pour maintenir chez les émigrés la vivacité de la foi et la pratique de la religion.

Mgr Scalabrini réalisa son projet par la fondation, en 1887, de la Congrégation des Missionnaires de St-Charles pour l'assistance aux émigrés : cette Congrégation compte à l'heure actuelle 180 résidences réparties dans quinze pays, en Europe et outre océan, avec environ 500 missionnaires.

Ce rappel historique permet de comprendre le sens que nous entendons donner à notre sujet : à savoir, qu'un prêtre, tout en s'intéressant aux problèmes sociaux, économiques et politiques qui, dans l'ensemble des besoins humains, ont leur grande importance et souvent une part déterminante, doit toutefois s'intéresser aux mouvements migratoires des catholiques en fonction des problèmes religieux et moraux à résoudre et du ministère apostolique à remplir.

I

PROBLÈMES RELIGIEUX ET MORAUX À RESOUDRE

Par ces mots, nous entendons présenter l'idée qui a inspiré l'apostolat parmi les émigrés durant la première période de l'émigration qu'on peut faire remonter à l'année 1815, avec les mouvements qui se sont vérifiés en Grande-Bretagne sitôt après les guerres de Napoléon, grossis par la suite par les courants en provenance de l'Irlande, de l'Allemagne, des Pays Scandinaves et des Pays Latins, pour finir avec la première guerre mondiale.

Cette émigration se caractérisait avant tout par un caractère de *liberté et de spontanéité*, car l'initiative appartenait à l'émigrant ou aux organisations privées d'émigration. Par contre, l'émigrant restait abandonné à lui-même pour affronter et surmonter les difficultés du départ, du voyage, et surtout, de son établissement.

sement à l'étranger. De plus, l'émigration outre océan, qui devait ensuite devenir permanente, revêtait toujours un caractère de *temporaneité* : l'émigrant allant « faire l'Amérique » avec l'intention de revenir plus tard au pays natal.

J'ai voulu d'abord rappeler ces idées pour faire comprendre dans quel milieu devait se poursuivre l'apostolat religieux et pour justifier, s'il en était besoin l'adoption de formes pastorales et la création de structures qui peuvent paraître aujourd'hui dépassées ou tout au moins demandent une réadaptation.

A la base de cet apostolat, se trouvait l'idée qu'il suffisait de préserver la foi des émigrés pour qu'à leur retour au pays ils fussent aussi bons chrétiens qu'au moment de leur départ. D'ailleurs, même dans les cas d'établissement définitif à l'étranger, l'assistance religieuse se bornait à préserver l'avenir religieux et moral par la création d'institutions civiles et chrétiennes pareilles à celles existant dans la mère patrie.

On sait d'ailleurs qu'en cette première période, l'émigré trouvait protection et défense, dans les régions rurales, en se groupant en « colonies », et, dans les grandes villes, en formant ce qu'on a appelé des « ghettos », avec tendance à reconstituer le milieu d'origine. (1)

Dans ces conditions, quelles bases donner à l'assistance religieuse, et quelle fonction pouvait-elle avoir ?

L'apostolat en faveur d'une émigration temporaire et fermée sur elle-même trouva sa solution dans le « Centre Missionnaire », en Europe surtout, comme les « Centres » institués par l'oeuvre Bonomelli pour les Italiens et dans la « Paroisse Nationale », particulièrement en Amérique du Nord.

L'Apostolat s'adressait surtout aux émigrés des différents groupes nationaux, tenant compte de leurs besoins particuliers, sans se préoccuper d'exercer une influence sur le milieu local qui n'attachait du reste guère d'importance à la possibilité de recevoir une aide de la part de ceux qui, venus de l'étranger, apportaient plutôt comme des concurrents que des frères avec lesquels partager les bienfaits dont disposait le pays d'accueil. (2)

Il est indéniable que, même de cette manière, il s'est fait un très grand bien : la preuve est fournie par les nombreux « Centres missionnaires » érigés dans les pays d'Europe et les « Paroisses nationales » d'Amérique du Nord et par le témoignage des nombreux émigrés qui ont sauvé leur foi, comme nous le verrons plus loin.

Mais il est aussi indéniable qu'il faut attribuer à ces mêmes formes d'apostolat de nombreuses pertes, chez certains groupes nationaux surtout, ne disposant pas d'assez de prêtres de la même langue ou de la même nationalité, chez de nombreux descendants d'émigrés qui finirent par ne plus fréquenter la paroisse nationale de leurs parents, ni celle territoriale de l'endroit où ils se trouvaient et où ils se sentaient comme étrangers, en marge de la vie sociale.

Mgr Gerald Shaughnessy, dans son étude « *Has the immigrant kept the Faith?* », après avoir expliqué qui il entend désigner sous le nom de « catholique », conclut en disant que, au moins pour les États-Unis, il n'y a pas eu de perte considérable pour la foi du fait de l'immigration durant le siècle dernier. (Peut-être de deux à cinq millions en tout).

D'autre part, comme il le rapporte lui-même dans son ouvrage, certains témoignages tendraient à prouver le contraire.

- a) L'abbé Villeneuve, au Congrès catholique de Liège en 1890, dénonçait une perte de catholiques en Amérique, à cause de l'immigration, d'environ 20,000,000 de personnes (des apostats aux non pratiquants).
- b) Le memorial de Lucerne, rédigé après le premier Congrès de la « Société St-Raphaël », présenté ensuite au Pape Léon XIII par Peter Cahensley, en comptait 16,000,000. (3)
- c) Pour ce qui regarde l'émigration italienne aux Etats-Unis, d'après une étude de John V. Tollino, sur environ six millions d'Italiens et leurs descendants, un million devrait être considéré comme perdu pour l'Eglise. (4)

Mais les témoignages ne reposent sur aucune base scientifique : les chiffres n'ont pas été établis d'après des études statistiques mais formulés d'après une évaluation approximative.

Il reste cependant hors de discussion qu'il y a eu des pertes, comme le confirme malheureusement notre expérience missionnaire.

II

FONCTION APOSTOLIQUE À REMPLIR

Mais ceux qui avaient le devoir d'assister les émigrés et ressentait la responsabilité des pertes survenues, se demandèrent s'il n'était pas possible de donner de nouvelles structures aux formes traditionnelles de l'apostolat parmi les émigrés, avec le but, non seulement d'éviter la dispersion des catholiques mais encore de faire entrer en plus grand nombre possible ces forces chrétiennes dans les organisations même de l'Eglise des pays d'immigration.

C'est ainsi que, dans les années qui suivirent la première guerre mondiale, et qui virent reprendre une vigoureuse poussée d'immigration européenne vers les Etats-Unis, Son Emin. le Cardinal Georges Mandelein, Archevêque de Chicago, créa, à côté des paroisses nationales, d'autres à base territoriale, destinant celles-ci à des éléments de clergé autochtone, expressément préparé pour affronter les exigences qui naissaient au fur et à mesure du processus d'assimilation des descendants d'immigrants, comme lui-même en avait peut-être fait l'expérience en tant que neveu d'émigrants allemands. (5)

On fit quelque chose de semblable dans d'autres diocèses américains, par exemple à New-York, où l'on est enclin, comme dans le cas des Portoricains, à confier les nouveaux immigrants sur les paroisses locales dotées de prêtres qui connaissent leur langue et leurs coutumes. (6)

Ce furent les mêmes motifs qui nous portèrent nous aussi Scalabrinien, à adopter le plan projeté déjà par notre fondateur au sujet de la préparation et de l'assignation des missionnaires qui, jusqu'à il y a quelques années provenaient uniquement d'Italie. Tant aux Etats-Unis qu'au Brésil, depuis 25 ans, la Congrégation des Scalabrinien a ouvert des séminaires où elle accueille et prépare au sacerdoce les fils d'émigrés italiens, afin qu'avec leurs frères provenant d'Italie, ils forment une équipe de missionnaires capables d'affronter et de résoudre les problèmes apostoliques de l'Eglise dans les régions peuplées par les courants migratoires.

Conditions nouvelles pour les immigrants

Cette évolution naturelle sur le plan de l'organisation de l'aide religieuse aux immigrants trouve une de ses raisons dans les orientations mêmes que prirent les mouvements migratoires.

L'intervention croissante des Etats dans des secteurs traditionnellement réservés à l'initiative privée, l'affirmation de la constitution des droits de la part des organisations ouvrières dans les pays d'immigration, pas toujours disposées à partager avec ceux provenant du dehors, l'adoption de certaines mesures économiques de la part des pays d'immigration qui ne pouvaient assurer qu'un minimum d'occupation et de moyens de vivre à leurs populations, toutes ces mesures et d'autres firent naître un dialogue entre pays d'émigration et d'immigration pour l'établissement d'accords accommodés aux intérêts des uns et des autres. De ce fait, naquit une discipline des migrations qui, au cours des vingt dernières années, a pris des proportions si vastes et si profondes qu'elle a enlevé à l'émigration son aspect individualiste pour lui faire prendre la forme d'un mouvement organisé et contrôlé, à caractère stable.

Cette nouvelle formule, malgré ses inconvénients, a enlevé à l'émigration tout caractère d'aventure et a garanti au travailleur l'assistance avant le départ et au cours du voyage, mais surtout l'établissement, à l'arrivée en pays étranger, où l'émigrant se trouve placé sur le même pied que l'autochtone pour le travail et le salaire, sur un plan égal de droits et de devoirs.

Intégration

Une des principales obligations que requiert de l'émigré l'actuelle discipline migratoire est celle de s'assimiler aux autochtones sans être contraint à renoncer à ses valeurs spirituelles et culturelles et, de s'adapter au milieu, à la vie sociale et civile de l'endroit, en un mot, il doit tendre à l'intégration.

Ce concept est encore un peu neuf dans le milieu migratoire, au moins dans sa forme définitive : de fait, nous sommes ici pour l'étudier. Mais dans la pratique, l'intégration des émigrés est un fait en marche depuis tout un temps ; bien plus, pour la majeure partie de nos émigrés, elle est déjà un fait accompli, même si elle s'est réalisée à notre insu. Malheur à nous si nous gardions encore trop longtemps l'attitude de spectateurs pacifiques en face d'un phénomène humain qui porte en soi de graves et profondes conséquences !

L'intégration est l'étape finale d'un long processus à laquelle tendent les migrations modernes et que les organismes d'aide aux émigrés doivent aider de leur mieux comme le disait récemment le Saint Père Jean XXIII dans son allocution aux Congressistes du C.I.M.E. au cours de l'audience spéciale qu'il leur accorda le 7 mai dernier : « Puisse cette rencontre internationale faciliter, dans la compréhension mutuelle, la solution des problèmes complexes posés par les migrations : recrutement, transport, accueil, placement, installation, intégration ». (7)

C'est pourquoi l'Eglise, dans sa sollicitude maternelle, s'est préoccupée de trouver des formes pastorales qui, en assurant à l'individu une assistance religieuse adéquate, aident les émigrés eux-mêmes à s'intégrer dans le milieu et, par la suite, à contribuer au renforcement des organismes catholiques locaux et à l'expansion de l'Eglise dans les pays d'immigration.

Telle est la grande préoccupation de ceux qui ayant la charge d'assurer et d'élargir les positions de l'Eglise dans le monde voient dans les émigrés catholiques, des collaborateurs précieux.

Telle est également la pensée de la Hiérarchie des pays d'immigration : elle ressort des lettres pastorales de l'Episcopat Australien de 1953 et de 1957 ainsi que des déclarations faites récemment par les Evêques des Etats-Unis à l'occasion de l'année mondiale du Réfugié, publiées par le département administratif de la « National Catholic Welfare Conference ». (8)

MISSIOLOGIE DE L'ÉMIGRATION

On a écrit récemment : « Il est encore prématuré d'affirmer que l'on puisse présenter les idées même fondamentales de la missiologie en matière d'assistance religieuse aux émigrés. Mais il est certain qu'on parle encore trop de cette assistance religieuse comme d'une aide à donner aux frères émigrés incapables de comprendre la prédication dans une langue étrangère, comme d'un moyen pour leur adresser un mot de réconfort dans l'idiome maternel ou pour faire parvenir à l'étranger le sourire de la patrie lointaine ? L'idée directrice des actuelles activités religieuses en faveur des émigrés s'inspire peut-être encore trop d'un sentimentalisme ou d'un nationalisme qui fait écran à l'idée surnaturelle inscrite dans le phénomène migratoire des catholiques qui est de faciliter l'expansion du message évangélique dans le monde ». (9)

La pensée de Pie XII

Déjà dans son discours du 6 août 1952 aux missionnaires italiens de l'émigration, Pie XII, justement à la suite de la promulgation de la Constitution Apostolique « *Exsul Familia* », leur indiquait, parmi leurs devoirs, celui de porter l'émigré à fréquenter la paroisse locale et à s'insérer dans les organisations catholiques de l'endroit. (10)

Dans le discours qu'il tint ensuite aux Délégués par l'émigration des diocèses d'Italie, le 23 juillet 1957, Pie XII affirmait : « Dévouez-vous de bon cœur à perpétuer la splendide tradition de charité et d'apostolat qui, dans les desseins de la Providence n'a pas seulement comme but — nous le croyons — l'intérêt particulier des individus. Les voies des conquêtes du salut sont infinies, comme l'histoire le démontre. Le phénomène des émigrations modernes suit incontestablement ses lois : mais c'est le propre de la Sagesse divine de se servir des faits humains, parfois même douloureux, pour réaliser les desseins du salut à l'avantage de l'humanité toute entière ».

De cette manière, d'humbles colonies de travailleurs chrétiens peuvent se transformer en pépinières de christianisme là où il n'avait jamais pénétré et là où peut-être le sens s'en était perdu. Votre oeuvre s'insère ainsi — nous le croyons et nous l'espérons — dans la trame de l'universelle rédemption ». (11)

Les paroles de Pie XII démontrent clairement que l'apostolat parmi les émigrés ne peut avoir pour seul but les individus auxquels il s'adresse, mais par le fait qu'il s'insère « dans la trame de l'universelle rédemption », il doit aussi tenir compte des intérêts généraux de l'Eglise qui, dans le cas précis, coïncident avec son expansion et le renforcement de ses organisations dans les pays d'immigration.

C'est par conséquent Pie XII lui-même qui a définitivement assigné à la missiologie catholique de se servir, pour faire connaître Jésus-Christ et répandre son Eglise dans le monde, même des mouvements migratoires des populations catholiques.

Ce n'est pas ici le cas de discuter les fondements dogmatiques de ces concepts, même si les contingences actuelles d'un phénomène humain tel que l'émigration leur confèrent une évidence plus lumineuse et s'ils se prêtent mieux que par le passé à favoriser l'action apostolique.

Dans l'Eglise primitive

Du reste, les premières entreprises missionnaires rapportées par les Actes des Apôtres, ne furent-elles pas occasionnées par la dispersion qui survint avec

le déchaînement des persécutions ? (12). Ce furent les premiers réfugiés chrétiens qui annoncèrent la Bonne Nouvelle avant même que les Apôtres quittent Jérusalem pour commencer la prédication commandée par le Christ.

Ainsi, ce seront des fils d'émigrés les premiers à répandre la semence chrétienne parmi les Gentils lorsqu'ils regagneront leur cité d'origine, après la conversion du centurion Corneille (13). Dans l'Empire romain lui-même, la pénétration de l'Evangile commencera avant la prédication de Pierre et Paul par les exemples de simples esclaves... car c'est le propre de « la Sagesse divine de se servir des faits humains, parfois même douloureux, pour réaliser les desseins du salut à l'avantage de l'humanité toute entière ».

Émigrés catholiques en Europe

Tous nous connaissons l'histoire de l'Angleterre fermée pour des siècles au christianisme. Au siècle dernier, les Irlandais y affluèrent en quête de travail à cause de la pauvreté de leur île. Et voici qu'un peu à la fois, grâce à leur fidélité, ils ont fait renaître l'Eglise catholique qui, aujourd'hui, y tient une place importante.

Les conversions d'intellectuels, genre Newman, ont fait grand bruit ; mais quand on constate qu'au moins les deux tiers de la Hiérarchie et du clergé sont d'origine irlandaise, on comprend quel a été le levain qui a transformé la pâte : l'émigration anonyme de ce peuple catholique.

L'émigration a également produit ses fruits dans l'Europe continentale. Dans la patrie du Luthéranisme, le brassage causé par les déportations et les migrations n'a laissé aucun centre de quelque importance sans la présence de l'Eglise catholique.

Combien de fois, le missionnaire des émigrés, circulant à travers la banlieue parisienne, les campagnes du Sud-Ouest, les régions industrielles de l'Est ou les régions minières du Nord de la France n'a-t-il pas senti son courage se ranimer, quand, désolé par l'indifférence de tant de compatriotes, il entend dire que dans certaines paroisses, la vie religieuse garde sa vigueur grâce aux bonnes familles d'émigrés !

Et dans combien de « patronages » belges n'avons nous pas rencontré de nombreux groupes d'enfants appartenant à des familles de mineurs émigrés ! Et la joie du missionnaire s'est accrue encore à constater l'apport des familles émigrées dans les séminaires ou dans les rangs du clergé.

Il n'y a pas jusqu'aux humbles domestiques, aux pauvres paysans travaillant dans les familles protestantes, ici et là, qui ne coopèrent à l'oeuvre de pénétration de l'Eglise catholique. Il serait impossible pour le prêtre d'entrer en contact avec ces familles, de célébrer les Saints Mystères dans certaines localités sans ces têtes de pont que constituent nos émigrés.

Son Exc. Rev.me Mgr François Charrière, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, en Suisse nous a donné, à cet égard, un témoignage des plus précieux : dans son discours d'ouverture aux journées d'études sur les problèmes de l'émigration tenues à Genève en Décembre dernier par l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques, en collaboration avec la ICMC, il tint à dire que la bonne part du pourcentage des catholiques relevant de sa juridiction épiscopale provient de l'immigration des catholiques de langue française et italienne. De fait, la confrontation du nombre des catholiques avec les habitants de ce diocèse prouve qu'ils représentent environ 40% de la population.

Catholicisme sur le continent américain

a) Amérique du Sud :

Nous entendons parler non du catholicisme apporté par les « Conquêteurs », mais de celui des émigrés, même lorsque, pour des circonstances particulières, principalement, à cause du manque de clergé, il n'a pas été ce qu'il aurait pu être.

On sait assez la large représentation des descendants d'émigrés parmi le clergé et la hiérarchie de certains de ces pays.

Pour le Brésil, je cite deux faits auxquels les Missionnaires Scalabrinien ont présidé et auxquels ils ont contribué durant 65 ans de permanence dans ce pays.

Dans l'Etat de São Paulo, après une première période (1895-1904) consacrée à parcourir les « fazendas » en prêchant des missions aux Italiens occupés dans les plantations de café, les Scalabrinien s'établirent dans la zone urbaine de la ville et São Paulo : ici, leur travail consista à faire entrer les émigrés dans les organisations religieuses que l'on créait au fur et à mesure sur le plan de la paroisse territoriale pour tous ceux qui s'y trouvaient afin qu'ils forment tous une seule famille paroissiale. L'expérience fut une réussite si l'on considère qu'en l'espace de cinquante ans, ces petits noyaux cosmopolites devinrent les actuelles communes de S. André, de S. Gaétan, de S. Bernard e Ribeirão Pires qui ensemble forment le nouveau diocèse de St-André avec une population de 300,000 habitants environ, presque tous catholiques.

Le second fait est celui des colonies italiennes, pour nous limiter à celles-ci, de la périphérie de Curitiba, capitale de l'Etat de Parana et de l'Etat de Rio Grande do Sul. (14)

Dans l'un et dans l'autre cas, les colons italiens furent assistés par des prêtres de leur pays ou de leur langue sur le plan de la paroisse territoriale dont la physionomie se transforma de pair avec les mouvements ethniques et culturels de l'endroit, en raison de l'adaptation du noyau colonial aux exigences nationales comme l'organisation des écoles de l'état, l'élévation de la colonie au rang communal, le service militaire des fils des colons, la nécessité des échanges commerciaux avec les populations voisines, etc.

La paroisse territoriale, en suivant les normes diocésaines, fut amenée peu à peu à s'adapter à un régime administratif et juridique unique et même la langue étrangère qui y avait été adoptée alla disparaissant dès qu'elle ne fut plus nécessaire pour les fidèles habitués désormais à parler celle de l'endroit.

Ces populations immigrées restèrent chrétiennes à cent pour cent en créant l'organisation de l'Eglise catholique là où rien n'existait auparavant.

La colonie de Caxias do Sul, la perle des colonies italiennes, dans le Rio Grande do Sul, en fournit un exemple typique : élevée au rang de diocèse en 1934, elle compte 320,000 catholiques sur une population de 325,000 habitants, 58 paroisses, 94 prêtres appartenant au clergé séculier et 100 à celui régulier, presque tous de descendance italienne, y compris l'Evêque diocésain ; elle possède en outre un florissant séminaire. (15)

Si ces diocèses réussissent à maintenir leur vigueur religieuse et continuent à fleurir en vocations ecclésiastiques, l'Eglise catholique au Brésil pourra compter sur de sûrs appuis pour son avenir.

En plus de renseignements précis sur la participation des immigrants au développement de l'Eglise catholique au Brésil, un travail scientifique pourrait

fournir des expériences intéressantes pour un plus sûr plan d'action en vue des problèmes futurs de l'immigration en Amérique Latine.

b) *Canada :*

Pour ce qui concerne le Canada, on sait que le catholicisme fut apporté dans ce pays par la colonisation française entre les années 1600 et 1759, et que sa pratique était si unie à la vie civile de la population que l'Acte de Québec de 1774 lui-même dut en tenir compte et la respecter.

Sur 16,580,000 habitants, 46.1% sont catholiques : les franco-canadiens viennent en tête avec 66.7% suivis par les descendants d'immigrés de langue anglaise avec 16.7%, puis par les descendants d'immigrés d'autres nationalités avec 15.2%, le reste, 1.4% provenant des Amerindies. (16)

Depuis le fin de la guerre, le Canada a vu affluer de grands courants d'immigration en majeure partie de provenance européenne ; mais je crois qu'il est encore trop tôt pour présenter des résultats sur l'apport des nouveaux catholiques car les entreprises pastorales sont encore en voie d'évolution.

A voir la tournure que prend l'oeuvre d'apostolat, il semble que la préoccupation de la Hiérarchie soit de faire entrer au plus tôt les nouveaux venus dans les organisations de l'Eglise locale de façon que l'intégration sur le plan religieux des immigrés aille de pair avec l'intégration sur le plan social. Nous-mêmes Scalabriniens, travaillons dans ce même sens. On peut en dire autant, semble-t-il, de la nouvelle immigration qui s'établit en Australie.

c) *Etats-Unis d'Amérique :*

Mais c'est aux Etats-Unis d'Amérique que l'apport des immigrés à l'Eglise catholique a été perçu dans toute son ampleur. L'expérience y a été favorisée par des facteurs que n'eurent pas d'autres pays : grands courants migratoires qui se succédèrent pendant deux siècles avec grande diversité de provenance, facilité d'absorption de la part d'un pays riche en ressources et possédant un clergé relativement nombreux qui, dès le début, a été en mesure d'assurer une assistance religieuse suffisante.

L'expérience, de plus, se présente sur des bases assez sûres : on dispose d'études fournissant des données statistiques assez précises pour nous limiter à deux publications, l'ouvrage déjà cité de Mgr Shaughnessy et le volume de publication récente, de l'abbé F. Houtart : « Aspects sociologiques du catholicisme américain ».

En outre, nous avons sous la main, une étude du P. Domenico Mandic qui s'est proposé de mettre à jour les données statistiques des publications citées. (17)

D'après le P. Mandic, il serait entré aux U.S.A., en 125 ans, 38,570,116 immigrés, dont 23,380,483, c'est-à-dire, 60.42%, étaient catholiques; Mandic à la foi.

Suivant les statistiques officielles, au 1 juillet 1952, la population des Etats-Unis comptait 156,804,000 personnes. Le nombre des catholiques, nous est fourni par « The official catholic directory » qui pour cette année les faisait monter à 29,407,520, chiffre à considérer comme plus que correct, car les statistiques du « catholic directory », pour des raisons qui sont évidentes, s'en tiennent strictement aux catholiques pratiquants.

Si l'on tient compte ensuite de l'augmentation naturelle des naissances, il faut alors augmenter le chiffre d'au moins quinze millions.

De toute manière, les trois auteurs cités sont d'accord pour situer l'apport des émigrés au catholicisme des Etats-Unis aux environs de 30%.

Mais il n'est pas dans mon intention d'insister tellement sur la précision des chiffres qui me demanderait une étude plus serrée ; il me plaît bien plutôt souligner l'affirmation de Mgr Gerald Shaughnessy : « Sans l'immigration des catholiques au siècle dernier, l'Eglise catholique aux Etats-Unis serait probablement aujourd'hui la copie de celle de 1790 ; un corps anémique et faible, incapable de surmonter les obstacles à son développement.

C'est grâce à l'immigration que l'Eglise catholique aux Etats-Unis se dresse parmi ses consœurs des autres nations, sur un pied d'égalité, pour ne pas dire de supériorité, en loyauté, en vitalité, en fidélité et en stabilité ». (18)

Afrique Orientale

Enfin il me plaît de citer une expérience en train de se réaliser en territoire de mission, et précisément, dans certains territoires de l'Afrique Orientale. (19)

Le P. Bernardi, des Missionnaires de la Consolata de Turin, autrefois curé à Nairobi, écrit que l'acte par lequel l'évêque, appliquant les directives d'« Exsul Familia », érigeait sur cette paroisse territoriale la « missio cum cura animarum » pour les catholiques de langue italienne, fut aussitôt apprécié comme une action éminemment missionnaire.

L'Eglise, dans cette partie de l'Afrique, en est encore à sa naissance. C'est un corps encore faible, mais plein de vie : quels avantages l'Eglise n'en retirera-t-elle pas si les missionnaires réussissent à insérer dans ses organismes ceux qui déjà possèdent l'affiliation sacramentelle et juridique, c'est-à-dire, les membres des communautés chrétiennes émigrant des pays catholiques. (20)

Conclusion

Il nous semble pouvoir affirmer en concluant, que la Providence a prédisposé, à travers la discipline qui règle les mouvements modernes d'émigration, les conditions propices à l'apostolat des émigrés qu'il s'agisse des individus ou de la communauté dans laquelle ils se trouvent. Elle semble bien dépassée désormais, la formule qui voudrait restreindre l'assistance religieuse des immigrants aux seuls groupes nationaux : cet apostolat tend décidément à s'insérer dans la missiologie de l'Eglise en cherchant à imprimer aux mouvements migratoires des catholiques le sens d'une collaboration efficace aux conquêtes salvatrices du Christ dans le monde.

Comment les catholiques peuvent-ils collaborer avec la Hiérarchie de l'Eglise à la mise en place et à la réalisation d'un tel plan d'action ? Nous attendons des Congressistes venus de toutes parts qu'ils nous donnent des indications à ce sujet.

Si dans le passé, tant de travail s'est accompli et si l'Eglise en a retiré tant de bien, combien mieux pourra-t-on faire maintenant et dans la suite, où pour diriger le travail nous disposons des expériences solides du passé, où pour l'encouragement des missionnaires de l'émigration, la Hiérarchie des pays d'immigration se lance elle-même dans de généreuses initiatives, où pour éclairer les voies à parcourir, nous avons les directives si claires de la Constitution Apostolique « Exsul Familia », comme nous l'a montré la savante et magistrale conférence de l'Assesseur de la Consistoriale, son Exc. Mgr Guiseppe Ferretto.

Si, grâce aux résultats de ce Congrès, l'apostolat des émigrés, à partir des pays d'origines, au cours du voyage, à l'arrivée, pouvait intensifier et proportionner aux besoins le développement de ses diverses activités, les « *Emigrés* », comme disait, il y a cinquante ans, le grand sociologue chrétien, Joseph Toniolo « bien préparés pour reprendre et poursuivre dignement avec les nouvelles et très vastes pérégrinations, l'antique mission de porter partout avec la Croix, les exemples d'une action éducatrice des nations, seront peut-être ce levain que la main de Dieu dépose secrètement dans le sein de chaque race, de chaque peuple, de chaque condition sociale afin qu'il fermente et hâte l'expansion d'une future et toute proche civilisation universelle qui trouvera son centre et sa fécondité dans l'Eglise du Christ ». (21)

NOTES

- (1) R. D. Kenzie : *The biological and cultural complexity of the City*. In T. Lynn Smith et C. A. Momahan, *The Sociology of Urban Life*, New-York, Dryden Press 1951, p. 184.
- (2) Voir le discours de S. Exc. Mgr O'Boyle sur « Mgr Scalabrini », repris dans « *Il Servo di Dio Mons. G. B. Scalabrini nella luce delle celebrazioni del 50e della sua morte* », p. 178 et suiv.
- (3) Colman J. Barry, O.S.B. dans *The Catholic Church and German Americans*, 1953. The Bruce Publishing Company, Milwaukee.
- (4) Tollino J. V. The Church in America and the Italian Problem, dans « *American Ecclesiastical Review* » n. 100, janvier 1939, p. 22-23.
- (5) F. Houtart. « *Aspects sociologiques du catholicisme américain* », p. 190.
- (6) *Racial and National Parishes in U.S.* dans C. J. Neusse et Thomas Harte, *The Sociology of the Parish*, Milwaukee, 1950, p. 164.
- (7) L'Osservatore Romano, 8 mai 1960.
- (8) A.C.I.M. Dispatch, janvier 1960.
- (9) L'Osservatore Romano, 15/11/1959.
- (10) L'Osservatore Romano, 7/8/1952.
- (11) L'Osservatore Romano, 24/7/1957.
- (12) « *Igitur qui dispersi fuerant pertransibant evangelizantes verbum Dei* ». (Act. Apôt. 8, 4).
- (13) « *Erant autem quidam ex eis viri Cyprii et Cyrenaei, qui cum introissent antiochiam loquebantur et ad Graecos, annuntiantes Dominum Jesum* ». (Act. Ap. 11, 19-20).
- (14) Altiva Pilatti Balhana : « Santa Felicidade. Um processo de assimilação ». Tip. João Haupt Cia LTDA. Curitiba 1958.
- (15) Annuario Pontificio 1960.
- (16) Bilan du Monde. Casterman 1960. Vol. 2, p. 173.
- (17) Nombre des immigrants dans les U.S.A. de 1820 à 1946 (126 ans).

Pays d'Origine	Nombre total	Seuls catholiques	%
Autriche-Hongrie			75
France	6,590,000	5,192,500	90
Allemagne	494,247	444,823	40
Angleterre	6,031,385	2,412,544	25
Irlande	4,302,597	1,075,649	90
Italie	4,594,983	4,135,485	90
Pologne	4,772,794	4,295,515	90
Portugal	416,765	375,089	100
Espagne	259,556	259,556	100
Pays Scandinaves	171,565	171,565	100
U. R. S. S.	1,218,975	—	—
Autres pays d'Europe	3,343,611	2,061,166	50
Canada et Terre-Neuve	534,075	267,037	40
Mexique et Amérique du Sud	3,080,578	1,232,231	90
Asie, Australie, etc.	1,476,768	1,329,092	10
	1,283,317	128,231	
	38,571,216	23,380,483	60.42

N.B. — Nous nous permettons une certaine réserve à propos des évaluations du pourcentage des catholiques qui comparées avec d'autres données paraissent un peu exagérées. De toute manière elles ont certainement une valeur indicative ; (Du « *Quotidiano* » de Rome 1953).

- (18) G. Shaughnessy, o.c., p. 221-222.
- (19) Le total des Européens en Afrique Orientale est de 68,000 pour le Kenya, de 21,000 pour le Tanganyka, de 10,000 pour l'Ouganda. De ces 99,000 personnes, plus de 5,000 sont des Italiens, et presque tous sont catholiques. (de « Clero e Missioni »).
- (20) « L'Emigrato Italiano ». Avril 1960.
- (21) D'une lettre au Supérieur Général des Scalabriniani, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la Congrégation, 1/11/1911.

Summaries — Résumés

THE APOSTOLATE IN MIGRATION

by Rev. Francesco Milini, p.s.s.c.

In a short introduction, the speaker points out that the priest must concern himself not only with the human and social aspects of migration but, first and foremost, with the religious side of the problem.

In the early days, the religious apostolate as it affected migrants was necessarily adapted to free, spontaneous and unassisted emigration, the only kind then in existence. Consequently, it had to be modified and rebuilt on revised lines. For instance, after the first world war, when emigration was started again, the Archbishop of Chicago created, alongside the national parishes, other parishes conceived on a territorial basis, served by indigenous clergy, whose task was to help the descendants of immigrants to integrate. In this way also, the Scalabrians opened their seminaries to the sons of emigrant Italians. In carrying out this new form of pastoral care, the Church pays great attention to the problem of integration.

In its aid to migrants, the Church's guiding principle should be the spreading of the gospel, for here the immigrants too have their part to play. In support of this statement, the speaker took a look at the areas in Europe and elsewhere where immigrants have settled, where the contribution of the Catholic immigrant has been an essential factor in the development of Catholic life. In the apostolate in the field of migration the emphasis is now placed on the evangelising mission of the Church and Catholic migrants are encouraged to feel that they are effective cooperators in the redemptive mission of Christ in the world.

DAS APOSTOLAT IN DER AUSWANDERUNG

von Pater Francesco Milini, p.s.s.c.

In einer kurzen Einleitung betont der Vortragende, dass der Priester sich nicht nur mit den menschlichen und sozialen Aspekten der Auswanderung befassen sollte, sondern vor allem mit der religiösen Seite des Problems.

Ursprünglich war das religiöse Apostolat, das die Auswanderer betraf, notwendigerweise an eine freie, spontane und unbetreute Auswanderung angepasst, die einzige, die es damals gab. Später wurde es umgestaltet und nach neuen Richtlinien aufgebaut. So gründete z.B. der Erzbischof von Chicago — als nach dem ersten Weltkrieg die Auswanderung einen neuen Anfang nahm — zusätzlich zu den Nationalpfarren andere Pfarren auf territorialer Basis mit lokalem Klerus, deren Aufgabe es war, den Nachkommen der Einwanderer in ihrer Integration beizustehen. In diesem Sinne wurden auch in den Priesterseminaren der Scalabrinianer Söhne von eingewanderten Italienern aufgenommen. In dieser neuen Form der Seelsorge legt die Kirche grosses Gewicht auf das Problem der Integration.

Bei ihrer Tätigkeit zugunsten der Auswanderer sollte die Kirche immer dessen gewärtig sein, dass die Auswanderer bei der Ausbreitung des Evangeliums eine grosse Rolle spielen. Der Beweis dafür wird in vielen Gebieten gefunden, in Europa und anderswo, wo sich Einwanderer

angesiedelt haben und wo der Beitrag der katholischen Neuankömmlinge ein wesentlicher Faktor bei der Entwicklung des katholischen Lebens war. Im Apostolat der Auswanderung wird nun das Gewicht auf die apostolische Mission der Kirche gelegt und die Auswanderer werden dazu angeregt, als Mitarbeiter an der göttlichen Heilsmission in der Welt mitzuwirken.

EL APOSTOLADO Y LAS MIGRACIONES

por el R.P. Francesco Milini, p.s.s.c.

Una breve introducción histórica nos recuerda que el sacerdote no debe atender solamente al aspecto humano y social de las migraciones, sino, ante todo, al lado religioso del problema.

El apostolado religioso cerca de los migrantes se adaptaba al principio al carácter de la emigración de la época, libre y espontánea, no asistida. Hubo que modificarlo después y darle nuevas estructuras. Cuando se reanudaron los movimientos migratorios tras la primera guerra mundial, el arzobispo de Chicago creó, al margen de las parroquias nacionales otras con carácter territorial, formadas por clero autóctono, destinadas a atender a las necesidades que planteaba la asimilación de los descendientes de inmigrantes. Por lo mismo los Scalabrinianos también abrieron sus seminarios a los hijos de los inmigrantes italianos. En las nuevas fórmulas pastorales se advierte también la grave preocupación de la Iglesia por el problema de la integración.

La idea directiva de la asistencia de la Iglesia a los emigrados debe hallarse en el gran principio de la difusión del mensaje evangélico, pues los inmigrantes tienen que cumplir su función respecto de él. Para sostener esta afirmación el orador pasa revista a los centros de inmigración de Europa y de otras regiones, donde se constata que la aportación de los inmigrantes católicos ha desempeñado un papel esencial en el desarrollo de la vida católica. El apostolado de las migraciones tiende a insertarse en la misiología de la Iglesia y a dar a los movimientos migratorios de católicos el sentido de una colaboración eficaz con las conquistas redentoras de Cristo en el mundo.